

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE BARKAL »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY-ZONE  
4/C RUE DES ALIZES NON DE AL HADJ BOUCHERIE, Lot  
402 C, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE BARKAL »

Objet : RESTAURATION ET TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE ;  
HOTELERIE ;  
COMMERCE GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY-ZONE  
4/C RUE DES ALIZES NON DE AL HADJ BOUCHERIE, Lot 402 C, Ilot 00

Dirigeant(s) M BESSAY PHILIPPE PIERRE BERNARD

KHALIL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11757 du 21/12/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74134/GTCA/RC/2022 du 21/12/2022

